

Le désamiantage de l'usine Doux a commencé

Publié le 29/12/2016 à 02:24



La dernière page de l'histoire de l'usine Doux se tourne. Le désamiantage a commencé.

| Archives

La dernière page de l'histoire de l'usine Doux, fermée depuis septembre 2008, se tourne. Avant sa démolition, le désamiantage est actuellement en cours et devrait durer jusqu'à fin janvier.

Sur le site de sept hectares, une usine de production d'électricité par gazéification verra le jour. Ce dossier de réindustrialisations porté par la société Cho Power a obtenu le permis de construire de l'usine. « **Le début des travaux de construction est programmé pour le deuxième semestre 2017** », annonce Grégoire Super.

Création de 50 emplois

C'est un investissement de 48 millions d'euros qui permettra de couvrir les besoins énergétiques de 45 000 habitants, avec à la clé la création de 50 emplois dont 35 directs en 2018.

Le principe de ce site nouvelle génération permettra de produire de l'électricité, pour un approvisionnement local. L'unité fonctionnera grâce aux déchets produits sur le territoire, qui vont habituellement en déchetterie. Cela permettra d'éviter la mise en décharges d'au moins 44 000 tonnes de déchets par an.

Cette centrale sera la troisième du genre en France. « **Nous sommes sur une orientation d'autonomie énergétique** », affirme Grégoire Super, le maire. Cette centrale électrique va venir compléter l'offre déjà existante avec la chaufferie bois ainsi que la centrale biogaz. La ville de Locminé sera ainsi la première ville de Bretagne énergétiquement autonome en 2018.